

**Dessiné par :**

René Dessirier

**Imprimé en :**

héliogravure

**Couleurs :**

bleu, jaune, orange

**Format :**

Vertical 22 x 36

50 timbres à la feuille

**Valeur faciale :**

4,40 F



premier jour



Oblitération disponible  
sur place

Timbre à date 32 mm  
"Premier Jour"

**Vente anticipée**

Le samedi 9 mai de 9 heures à 18 heures et dimanche 10 mai 1998 de 10 heures à 17 heures.

Un bureau de poste temporaire sera ouvert à la Cité des Sciences et de l'Industrie, Espace Congrès, niveau S1, 30 avenue Corentin Carriou, Paris 19<sup>e</sup>.

**Autres lieux de vente anticipée**

Le samedi 9 mai 1998 de 8 heures à 12 heures, à Paris Louvre RP, 52 rue du Louvre, Paris 1<sup>er</sup> et à Paris Ségur, 5 avenue de Saxe, Paris 7<sup>e</sup>.

Le samedi 9 mai 1998 de 10 heures à 18 heures, au Musée de la Poste, 34 boulevard de Vaugirard, Paris 15<sup>e</sup>. Ces bureaux seront munis d'une boîte aux lettres spéciale pour le dépôt des plis à oblitérer "Premier Jour".

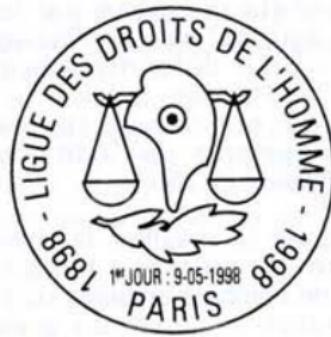
# LES TIMBRES-POSTE DE FRANCE

*Ligue des droits de l'homme  
1898-1998*



Vente anticipée le 9 mai 1998  
à Paris

**Vente générale dans tous les bureaux de poste  
le 11 mai 1998**



**LA POSTE**

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dessiné par René Dessirier

Imprimé en héliogravure

Format vertical 22 x 36

50 timbres à la feuille

# *Ligue des droits de l'homme* **1898-1998**

"À partir de ce jour, toute personne dont la liberté serait menacée ou dont le droit serait violé est assurée de trouver auprès de nous aide et assistance", déclaraient en 1898 les fondateurs de la Ligue pour la défense des droits de l'homme et du citoyen. Ainsi naissait, il y a un siècle, la plus ancienne organisation de défense des droits de l'homme. Son but était – et demeure plus que jamais – de promouvoir les principes de liberté, d'égalité et de fraternité énoncés dans les Déclarations des droits de l'homme de 1789 et 1793, textes fondateurs prolongés par la Déclaration universelle de 1948 et la Convention européenne des droits de l'homme.

Après avoir mobilisé, lors de sa création, les partisans d'une révision du procès Dreyfus, la Ligue des droits de l'homme a associé son nom à de nombreuses luttes contre les erreurs judiciaires comme lors des affaires Seznec ou Sacco et Vanzetti. Elle a mené campagne contre toutes les lois d'exception, mené un combat sans relâche contre la peine de mort. Plus généralement, cette organisation civique fait appel à tous les démocrates pour combattre l'injustice, l'arbitraire, l'intolérance et la discrimination sous toutes ses formes. Dans la période contemporaine, à propos des immigrés et des campagnes qui les visent, elle s'est engagée pour le respect du droit d'asile et pour que la citoyenneté de résidence soit reconnue à tous ceux qui vivent et travaillent dans notre pays. Luttant sur le terrain des idées, pour promouvoir une citoyenneté menacée par la déchirure sociale, les "ligueurs" d'aujourd'hui agissent aussi – surtout – pour défendre des personnes. Interpellant les Pouvoirs publics, ils soutiennent tous ceux qui ont à subir les carences ou dysfonctionnements de l'Administration, du système judiciaire, de l'État.

Un siècle après sa création, la Ligue des droits de l'homme est plus que jamais le lieu de réflexion et de combats unitaires où se retrouvent les démocrates attachés aux principes de la République.